



MAIRIE DE LANUEJOLS

30750

Téléphone : 04 67 82 70 83

Fax : 04 67 82 73 90

Email : mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUÉJOLS DU 24 MARS 2023

Présents (8) : Manon ALTOUNIAN, Virginie BOYNE, Géraldine CARTAYRADE, Evelyne FURSTOSS-PASTORE, Stéphane GERMAIN, Hervé MONTEILS, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE,

Avec la participation d'Ethel LACOMBE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents excusés (3) : Marie-Paule GERACE-CORBON – donne pouvoir à Evelyne FURSTOSS-PASTORE ; François TEISSIER – donne pouvoir à Stéphane GERMAIN ; Mathieu EVESQUE.

ORDRE DU JOUR

1	Comptes de gestion et comptes administratif	2
1.1	Budget principal	2
1.2	Assainissement	4
1.3	Station Service	6
1.4	CCAS	8
1.5	Lotissement	10
1.6	Synthèse	12
2	Dossier d'aménagement de la forêt communale de Lanuéjols par l'ONF et Délibération	13
3	Demande de travaux du logement vacant à la résidence de l'ancien porche & délibération	13
4	Contrat logiciel JVS MAIRISTEM +ADIC informatique logiciel DELARCHIVES	13
5	Lotissement – Etude géotechnique préalable (G1) & délibération	14
6	Assainissement & délibérations	14
6.1	Convention temporaire de maîtrise d'ouvrage	14
6.2	Transfert de l'emprunt Assainissement	14
6.3	Transfert du budget Assainissement	14
7	Débat d'orientation budgétaire	14
8	Questions diverses	15
8.1	Projet de plaques de numérotations par l'association « Les Amis de Lanuéjols »	15
8.2	Suites de la réunion Sécurisation route Millau/Trèves	15
8.3	Demande de pâturage	16
8.4	Projet Concordia	16
8.5	Les Caussenols	16
8.6	Informations liées à l'école	16
8.7	Chasse aux œufs de pâques dimanche 9 avril	16

1 Comptes de gestion et comptes administratif

1.1 Budget principal

COMPTES de gestion BUDGET PRINCIPAL

Résultats budgétaires de l'exercice

61005 - LANUEJOLS

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 142 634,09	825 888,00	1 968 522,09
Titres de recette émis (b)	305 270,65	830 644,71	1 135 915,36
Sélections de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	305 270,65	830 644,71	1 135 915,36
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 142 634,09	825 888,00	1 968 522,09
Mandats émis (f)	678 482,09	575 394,00	1 253 876,09
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	678 482,09	575 394,00	1 253 876,09
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		255 250,71	
(e - a) Déficit	373 211,44		373 211,44

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	575 394,00	G	830 644,71
	Section d'investissement	B	678 482,09	H	305 270,65
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	126 070,07
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	346 443,28
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 253 876,09	= G+H+I+J	1 608 428,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	347 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	347 000,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	575 394,00	= G+I+K	956 714,78
	Section d'investissement	= B+D+F	1 025 482,09	= H+J+L	651 713,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 600 876,09	= G+H+I+J+K+L	1 608 428,71

+255 250,71€

- 373 211,44€



COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGET PRINCIPAL

FIN 2021 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022 EXERCICE	RESULTAT 2022 (AVEC AFFECTATION 2021)
FONCTIONNEMENT	575 394,00€	830 644,71€	255 250,71€	
			126 070,07€	+381 320,78€
INVESTISSEMENT	678 482,09€	105 270,65€	200 000,00€	
			305 270,65€	
			- 373 211,44€	- 26 768,16€
				354 552,62€

Pour information 289 885,00€ de subventions en attente des travaux de la place

COMMENTAIRES :

Fonctionnement : excédent de 255 250,71€ + 126 070,07 € avec l'affectation du résultat 2021, soit un excédent de 381 320,78€ en fonctionnement en fin d'exercice 2022

Investissement déficit de 373 211,44€, lié au programme d'investissement notamment de rénovation de la place compensé par l'affectation du résultat 2021 (346 443,28€) en fin d'exercice le déficit est réduit à : 26 768,16€

Compte tenu que les travaux ne sont pas encore terminés, nous n'avons pas encore perçu les subventions en attente d'un montant de 289 885,00€ pour les travaux de la place.

En fin d'exercice nous constatons un excédent total (fonctionnement + investissement) de 354 552,62€

Suite à la demande du conseil municipal l'an dernier, des carnets de suivi par véhicule ont été mis en place afin de mieux quantifier les consommations de carburant. La baisse de cette année, s'explique donc par l'arrêt de travail de Bernard ainsi que par la prestation externe pour l'entretien des chemins communaux (réalisée par Ludovic HUC pour un coût de 3 000 €).

Cette externalisation du travail a aussi permis de libérer du temps pour les agents communaux, et d'annuler les frais d'entretien de l'épaveuse. Il serait opportun d'y recourir aussi pour l'entretien des arbres qui nécessite la location d'une nacelle. La mutualisation des travaux avec les communes voisines pourrait être bénéfique et planifiée.

→ Le conseil vote les comptes de gestion du budget principal comme suit :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

→ Le conseil, après qu'Alexandre VIGNE ait quitté la salle, vote le compte administratif du budget principal comme suit : (le maire, responsable de la gestion, ne peut participer au vote et doit quitter la salle)

Pour	Contre	Abstention
9 / 9	0 / 9	0 / 9

COMPTES de gestion ASSAINISSEMENT

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 030021

NOM DU POSTE COMPTABLE : DDC SUS CÉVENNES

ÉTABLISSEMENT : LANUEJOLS ASSAINISSEMENT COLC

Résultats budgétaires de l'exercice

67003 - LANUEJOLS ASSAINISSEMENT COLC

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	245 012,65	118 018,08	363 030,73
Titres de recette émis (b)	154 012,65	79 132,45	233 145,10
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	154 012,65	79 132,45	233 145,10
DEPENSES			
Autofinancements budgétaires totales (e)	255 913,08	118 514,02	374 427,10
Mandat de déca (f)	63 992,43	59 308,74	123 301,17
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	63 992,43	59 308,74	123 301,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	90 020,22	19 823,71	109 843,93
(h - d) Déficit			

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 59 308,74	G 79 132,45	G-A 19 823,71
	Section d'investissement	B 63 992,43	H 154 012,65	H-B 90 020,22
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 19 574,92 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 7 362,84 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+D 130 664,01	Q= G+H+J 252 720,02	R=Q-P 122 056,01
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00		K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00		L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00		= K+L 0,00
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 59 308,74	= G+H+K 98 707,37	39 398,63
	Section d'investissement	= B+D+F 71 355,27	= H+J+L 154 012,65	82 657,38
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+D 130 664,01	= G+H+J+K+L 252 720,02	122 056,01



COMPTES ADMINISTRATIFS ASSAINISSEMENT

FIN 2021 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022 EXERCICE	RESULTAT AVEC AFFECTATION 2021
FONCTIONNEMENT	59 308,74€	79 132,45€	19 823,71€	39 398,63€
26 937,92€			19 574,92€	
INVESTISSEMENT			7 363,00€	
- 7 362,84 €	63 992,43€	154 012,65€	90 020,22€	82 657,38€
		Dont 100 000€ emprunt		122 056,01€

COMMENTAIRES :

Fonctionnement : le résultat fait apparaître un excédent de 19 823,71€ sur l'exercice. Après affectation du résultat 2021 c'est un excédent total de 39 398,63€ qui est constaté.

Investissement : sur l'exercice les dépenses se montent à 63 992,43€, en recettes nous disposons de 154 012,65€ (comprenant l'emprunt de 100 000,00€ qui a été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne pour financer les travaux d'assainissement de la Rue du Barry). En fin d'exercice nous constatons un excédent de 90 020,22€ qui doit être diminué du déficit 2021. Il reste donc : 82 657,38€ investissement. Soit au total (fonctionnement + investissement) un résultat cumulé de 122 056,01€ qui pourrait être transféré à la communauté de communes, pour les travaux de la rue du Barry et les frais de fonctionnement 2023. Le conseil n'a pas fait ce choix (cf. paragraphe 6.3).

Compte tenu du transfert de compétence « assainissement » à la Communauté de Communes, le budget M49 assainissement a été clos au 31 décembre 2022. L'excédent du budget assainissement (fonctionnement et investissement) sera intégré au budget principal en 2023.

→ Le conseil vote les comptes de gestion du budget Assainissement comme suit :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

→ Le conseil, après qu'Alexandre VIGNE ait quitté la salle, vote le compte administratif du budget assainissement, comme suit : (le maire, responsable de la gestion, ne peut participer au vote et doit quitter la salle)

Pour	Contre	Abstention
9 / 9	0 / 9	0 / 9

COMPTES de gestion STATION SERVICE

Résultats budgétaires de l'exercice

47010 - STATION SERVICE DE LANUEJOLS

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 747,00	13 495,00	25 242,00
Titres de recettes émis (b)	11 746,87	12 670,35	24 425,22
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	11 746,87	12 670,35	24 425,22
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 747,00	13 495,00	25 242,00
Mandats émis (f)	5 033,30	10 480,42	15 513,80
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	5 033,30	10 480,42	15 513,80
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	6 713,49	2 197,93	8 911,42
(h - d) Déficit			

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 10 480,42	G 12 670,35	G-A 2 197,93
	Section d'investissement	B 5 033,30	H 11 746,87	H-B 6 713,49

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I 1 301,48	I-C 1 301,48
	(si déficit)		(si excédent)	
Report en section d'investissement (001)	D	1 356,49	J 0,00	D-J 1 356,49
	(si déficit)		(si excédent)	

TOTAL (réalisations + reports)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL		P ⁰ A+B+C+D 17 370,29	Q ⁰ G+H+I+J 25 786,70	Q ⁰ -P ⁰ 8 416,41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 10 480,42	= G+I+K 14 039,83	3 559,41
	Section d'investissement	= B+D+F 6 889,87	= H+J+L 11 746,87	4 857,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+F 17 370,29	= G+H+I+J+L 25 786,70	8 416,41



COMPTES ADMINISTRATIFS STATION SERVICE

FIN 2021 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022 EXERCICE	RESULTAT AVEC AFFECTATION 2021
FONCTIONNEMENT	10 480,42€	12 678,35€	2 197,93€	3 559,41€
3 218,48€			1 361,48€	
INVESTISSEMENT	5 033,38€	11 746,87€	1 857,00€	
- 1 856,49€			6 713,49€	4 857,00€
				8 416,41€

COMMENTAIRES :

Fonctionnement : ce budget dégage un excédent de 2 197,93€ lié au pourcentage que la commune perçoit sur les ventes de carburant. Avec le report de 2021 c'est un total de 3 559.41€ qui est constaté en fin d'exercice

Investissement : (le déficit en 2021 correspond à la dernière mensualité de l'emprunt 1 856,49 €) pour 2022 un excédent de 6 713.49€ est réduit du déficit 2021, soit 4 857.00€. En fin d'exercice, l'excédent total est de 8 416,41€.

Ces montants positifs ne permettent pas encore de faire des investissements (ex : couvrir la station service). Pour information, la station service est alimentée par l'électricité de l'atelier communal.

→ Le conseil vote les comptes de gestion du budget de la Station service comme suit :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

→ Le conseil, en l'absence d'Alexandre VIGNE, vote le compte administratif du budget de la Station service comme suit : (le maire, responsable du budget sort de la salle pour le vote)

Pour	Contre	Abstention
9 / 9	0 / 9	0 / 9

COMPTES ADMINISTRATIFS CCAS



Résultats budgétaires de l'exercice

67001 - C.C.A.S. LANUEJOLS -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		127 650,00	127 650,00
Titres de recette émis (b)		125 678,37	125 678,37
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		125 678,37	125 678,37
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		127 650,00	127 650,00
Mandats émis (f)		116 983,96	116 983,96
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		116 983,96	116 983,96
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 694,41	8 694,41
(h - d) Déficit			

CCAS DE LANUEJOLS - CCAS DE LANUEJOLS - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	116 983,96	G	125 678,37
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit) 0,00	I	(si excédent) 9 088,02
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit) 0,00	J	(si excédent) 0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	116 983,96	= G+H+I+J	134 766,39
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	116 983,96	= G+H+K	134 766,39
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	116 983,96	= G+H+I+J+K+L	134 766,39

8694.41€

17 782,43€



COMPTES ADMINISTRATIFS CCAS

FIN 2021 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022 EXERCICE	RESULTAT AVEC AFFECTATION 2021
FONCTIONNEMENT	116 983,96€	125 678, 37€	8 694,41€	17 782,43€
9 088,02€	→		9 088,02€	
INVESTISSEMENT				
- €	€	€	€	€
				17 782,43€

Ce budget n'a pas de partie « Investissement ». Il sert à gérer la cuisine centrale et à la marge, les ventes de concessions funéraires.

Commentaires :

Ce budget bénéficie d'une subvention du budget principal, en 2021 cette subvention avait été de 50 000.00€ pour absorber le déficit lié aux charges de la cuisine, fonctionnement, achats et salaires. Grâce à cela, fin 2021 nous avons constaté un résultat positif de 8 694,41€. Pour 2022, la subvention a pu être réduite à 25 000.00€ et laisse un excédent de 8 694,41€ pour essayer d'arriver à un équilibre sur ce budget. En fin d'exercice 2022, nous totalisons un excédent de 17 784,43 €.

Pour information, il existe un décalage pour le remboursement à l'ARFA du salaire de Florence (mise à disposition). Le remboursement de 2021 a été fait en 2022, celui de 2022 sera effectif en 2023. L'objectif est d'arriver à caler ce remboursement sur le même exercice.

Concernant le prix du repas, le reste à charge des familles est inchangé (3 €/repas), tandis que la commune abonde de 3.50€ €/repas afin de compenser l'inflation actuelle sur les produits alimentaires (il a fallu augmenter la dotation d'achat de fournitures par repas passage de 2,80 €/repas à 3,5 €/repas).

Pour cette année le nombre de repas vendus a augmenté.

La gestion de ce budget CCAS est délicate ; elle s'améliore depuis le début du mandat. Des économies sont encore possibles, notamment liées au remplacement de la cuisinière titulaire.

→ Le conseil vote les comptes de gestion du budget du CCAS comme suit :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

→ Le conseil, en l'absence d'Alexandre VIGNE, vote le compte administratif du budget du CCAS comme suit : (le maire, responsable du budget sort de la salle pour le vote)

Pour	Contre	Abstention
9 / 9	0 / 9	0 / 9

COMPTES ADMINISTRATIFS LOTISSEMENT

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

47011 - LOTISSEMENT - LANUEJOLS

Exercice 2022

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOTISSEMENT - LANUEJOLS					
Investissement	7 335,95				7 335,95
Fonctionnement	-102 244,85		-15 187,87		-117 459,77
Sous-Total	-94 908,90		-15 187,87		-110 096,77
TOTAL II	-94 908,90		-15 187,87		-110 096,77
III - Budgets des services à caractères industriels et commerciaux					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-94 908,90		-15 187,87		-110 096,77

LOTISSEMENT COMMUNAL - LOTISSEMENT COMMUNAL DE LANUEJOLS - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	15 187,87	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	102 244,85 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	7 335,95 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	117 432,72	= G+H+I+J	7 335,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	117 432,72	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	7 335,95
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	117 432,72	= G+H+I+J+K+L	7 335,95

COMPTES ADMINISTRATIFS LOTISSEMENT



FIN 2021 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022	RESULTAT 2022 EXERCICE	RESULTAT AVEC AFFECTATION 2021
FONCTIONNEMENT	-15 187,87€	0€	€	- 117 432,72€
	- 102 244,85€		€ - 102 244,85€	
INVESTISSEMENT			€	
	7 335,95€	€	€	7 335,95€
				- 110 096,77€

Commentaires :

Pour l'instant ce budget ne comprend que de dépenses pour la création et l'aménagement du lotissement. Il ne peut donc être que déficitaire pour 2022 le déficit total est de : 110 096,77€.

Des frais sont encore à prévoir, comme une étude géotechnique obligatoire (cf. paragraphe 5), ainsi qu'une facture d'Enedis (la mairie a déjà relancé plusieurs fois).

Aujourd'hui, 4 acheteurs potentiels se sont manifestés. La vente des cinq parcelles permettrait de générer 224 000€ de recettes.

→ Le conseil vote les comptes de gestion du budget Lotissement comme suit :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

→ Le conseil, en l'absence d'Alexandre VIGNE, vote le compte administratif du budget Lotissement comme suit : (le maire, responsable du budget sort de la salle pour le vote)

Pour	Contre	Abstention
9 / 9	0 / 9	0 / 9

1.6 Synthèse

SYNTHESE EXERCICE 2022



BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESULTAT	RESULTAT CUMULE
PRINCIPAL	381 320,78€	- 26 768,16€	354 552.62€	354 552.62€
ASSAINISSEMENT	39 398,63€	82 657,38€	122 056,01€	
Fin 2022 Principal+assainissement	420 719.41€	55 889.22€	476 608.63€	476 608.63€
STATION SERVICE	3 559,41€	4 857,00€	8 416,41€	485 025.24€
CCAS	17 784,43€		17 784.43€	502 809.47€
LOTISSEMENT	- 117 432,72€	7 335,95€	- 110 096.77€	392 710.70€
GENERAL	324 630.53€	68 082.17€		392 712.70€

2 Dossier d'aménagement de la forêt communale de Lanuéjols par l'ONF et Délibération

Les membres du conseil avaient jusqu'au 10 mars pour émettre des remarques à M. Gilles GUARDIA, chef de projet ONF, en charge de la convention. Il est acté ce qui suit :

- Située en zone cœur de Parc national des Cévennes, la réglementation du parc s'applique. Tous travaux forestiers nécessitent l'avis préalable du PNC.
- La surface de l'ilot de sénescence n'évolue pas.
- La remise en état des chemins après exploitation doit être systématique : l'ONF doit s'en assurer.
- Une clause de réutilisation des sources est rajoutée par le maire à la délibération.

La délibération n'est pas votée car la formulation citant les territoires Natura 2000 et PNC n'est pas souhaitée, à la demande de conseillers municipaux, la formulation sera vérifiée. Le vote est reporté au prochain conseil.

3 Demande de travaux du logement vacant à la résidence de l'ancien porche & délibération

Pour rappel, les appartements de l'ancien porche du 1^{er} et 2nd étage ont été réhabilités. En revanche, le studio du rez-de-chaussée d'une vingtaine de m² est insalubre, humide. En accord avec Habitat du Gard, il est donc déclassé et ne sera pas rénové en tant que logement social. Habitat du Gard cèdera à titre gracieux la gestion de ce local à la mairie.

L'Etat ayant demandé des justificatifs, il est répondu d'un usage communal du lieu. La possibilité d'un local d'accueil pour vélo électrique, dans le cadre du projet « Escapade à vélo » de la communauté de communes, est discutée, sans accord des membres du conseil

→ La délibération lue porte sur le déclassement du studio en habitation pour un usage communal :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

4 Contrat logiciel JVS MAIRISTEM +ADIC informatique logiciel DELARCHIVES

- Le logiciel de comptabilité de la mairie arrive à échéance le 1^{er} juillet 2023.

Pour les 3 prochaines années, deux formules d'abonnement sont proposées :

1/ Renouvellement du contrat actuel « Millésime » : il nécessite l'addition de logiciels pour les formalités obligatoires. Son coût est donc élevé : 5 234 € TTC/an + 420 € pour la retranscription + 480 € pour les signatures + 156 € pour l'envoi des documents en préfecture etc.

2/ Nouveau contrat « Horizon village Infinity » : il regroupe tous les logiciels en un, et offre davantage de perspectives du fait de sa performance (plus de sauvegarde etc.), pour un coût moindre de 5 400 € TTC /an + signature électronique 480 € pour 3 ans.

→ Le contrat n°2 est choisi :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

- DELARCHIVES est un logiciel (renouvelable également tous les 3 ans) pour transmettre les délibérations et arrêtés municipaux dans les registres.

Démarche obligatoire pour les municipalités, c'est Evelyne FURTOSS-PASTORE qui enregistre ces formalités, et rattrape le retard accumulé.

→ Le conseil valide le renouvellement du logiciel pour 3 ans, à l'unanimité :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

5 Lotissement – Etude géotechnique préalable (G1) & délibération

Tout vendeur a l'obligation de faire une étude géotechnique préalable (G1) pour les actes passant par notaire. Concernant les parcelles du lotissement, le devis proposé de 1 920 € pour toutes les parcelles est validé à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

6 Assainissement & délibérations

6.1 Convention temporaire de maîtrise d'ouvrage

Pour rappel, les travaux engagés dans la rue du Barry regroupent plusieurs compétences : eau potable, assainissement, voirie et chaussée etc. La mairie est maître d'ouvrage pour tous ces travaux, sauf la partie « assainissement », car cette compétence relève dorénavant de la communauté de communes. Or, afin d'être en conformité avec la Loi, une convention temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la mairie de Lanuéjols et la communauté de communes est établie. Elle permet à la commune de Lanuéjols, en lieu et place de la communauté de communes, de faire faire les travaux d'assainissement sur la rue du Barry, de payer les entreprises, puis de se faire rembourser par la communauté de communes. Cette convention permet le transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage sur les travaux d'assainissement.

→ Le conseil vote sur le principe de mise en place d'une convention :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

Le conseil municipal est informé que le Sénat a voté un texte permettant aux communes qui le souhaitent de reprendre la compétence Assainissement à la communauté de communes. Ce texte est aujourd'hui en délibération à l'Assemblée nationale. En l'état il ne peut s'appliquer.

6.2 Transfert de l'emprunt Assainissement

→ Le conseil vote sur le transfert de l'emprunt de 100 000 € et son remboursement, à la régie Eau & Assainissement de la communauté de communes :

Pour	Contre	Abstention
10 / 10	0 / 10	0 / 10

6.3 Transfert du budget Assainissement

Les excédents de fonctionnement et d'investissement ne sont pas transférés à la communauté de communes. Seul l'emprunt est transféré.

→ Le conseil vote sur le non-transfert des résultats des comptes administratifs à la communauté de communes :

Pour	Contre	Abstention
09 / 10	0 / 10	01 / 10

7 Débat d'orientation budgétaire

Propositions discutées en CM pour la préparation du budget 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget précédent 2022	PROPOSITION 2023
106 ACHAT TERRAINS	40 000,00€	40 000,00€
10013 EXTENSION RESEAU EDF	2 000,00€	2 000,00€
10020 VOIRIE		330 000,00€
Marché bons à commande	150 000,00€	80 000,00€
Amandes police		70 000,00€
RUE DU BARRY		100 000,00€
RUE DU SERRE		100 000,00€
10025 RENOVATION GITES	17 399,00€	0€
10030 AMENAGEMENT PLACE	570 000,00€	97 000,00€
10033 BIBLIOTHEQUE	30 000,00€	10 000,00€
10036 TRANSITION ENERGETIQUE	60 000,00€	155 000,00€
Chaudières		130 000,00€
PHOTOVOLTAIQUE		25 000,00€
10037 ACQUISITION BATIMENT	50 000,00 €	25 000,00 €
10038 SALLE DES FETES	5 000,00€	10 000,00€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget précédent 2022	PROPOSITION 2023
210 ECLAIRAGE PUBLIC	5 000,00€	8 200,00€
67 BATIMENTS COMMUNAUX	70 000,00€	40 000,00€
74 ACQUISITION MATERIEL	40 000,00€	50 000,00€
TOTAL	1 039 399,00€	777 200,00€

27

Total d'investissement proposé pour 2023 : 777 200,00€

8 Questions diverses

8.1 *Projet de plaques de numérotations par l'association « Les Amis de Lanuéjols »*

La date du Mercredi 12 avril à 19h au foyer est retenue pour travailler avec Nathalie BERTOT et l'association les Amis de Lanuéjols sur le projet de plaques de numérotation.

8.2 *Suites de la réunion Sécurisation route Millau/Trèves*

Une réunion a eu lieu pour sécuriser le croisement des routes de Trèves et Millau le 10 mars. Les 3 familles demandeuses étaient présentes, ainsi que la gendarmerie de Trèves, le responsable des travaux de la subdivision du Vigan, Alexandre VIGNE, Hervé MONTEILS et Stéphane GERMAIN.

Suite aux discussions, il a été décidé de sécuriser progressivement le croisement et d'augmenter les exigences selon les résultats des premières propositions.

Dans un premier temps, avant l'été 2023, un STOP sera installé dans la voie descendante depuis le village, avant le croisement ; avec un haricot ralentisseur matérialisé uniquement avec un zebra sur le croisement. Ce dernier doit permettre de ne pas « couper » le virage depuis Millau. Si cela n'est pas suffisant pour sécuriser le lieu, dans un second temps, le haricot ralentisseur sera construit. Et dans un dernier temps, un second STOP sera positionné en montant depuis la route de Trèves avant le croisement, ou au besoin la mise en place de feux pédagogiques en lieu et place des deux STOPS.

Un marquage signalisant l'école dans le virage et un marquage au sol indiquant la poursuite du trottoir vers le cimetière pourrait s'étudier avec la venue de l'entreprise de marquage pour le dit croisement.

8.3 Demande de pâturage

Didier BONNEAU propriétaire de brebis et de poneys sur Montjardin, demande de pâturer les parcelles communales de Montjardin.

8.4 Projet Concordia

Commencé en début de mandat, ce projet a été interrompu par la période du Covid-19. Aujourd'hui, il se concrétise par le chantier de rénovation du four à chaux, avec l'association Concordia. Une douzaine de jeunes gens étrangers seront présents du 9 au 23 août 2023 pour effectuer les travaux de rénovation, mais aussi vivre pleinement leur séjour sur la commune, favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels. Les habitants de Lanuéjols sont les bienvenus pour participer au chantier.

Une convention entre Concordia et la commune est établie. Le coût de l'opération de 5 000 € couvre les frais d'hébergements, la rémunération des animateurs et le montage du projet.

Les éventuelles autorisations de travaux sur le territoire du Parc national des Cévennes seront vérifiées par le maire.

Concordia est une association née après la seconde guerre mondiale pour promouvoir la paix dans le monde, et travaille avec 70 pays dans le monde.

8.5 Les Caussenols

Malgré la hausse des coûts des orchestres des deux marchés estivaux, l'association les Caussenols demandera le même montant de subvention à la mairie pour payer ces animations musicales.

8.6 Informations liées à l'école

Dans le contexte des grèves actuelles, la liste des personnes volontaires pour l'accueil en garderie des élèves en cas d'urgence sera actualisée (vérification de la disponibilité des personnes de la liste, ajout de nouvelle personne etc.).

Le conseil de l'école du 23 mars fait état de beaux projets éducatifs, d'une étroite collaboration entre les écoles de Trèves et de Lanuéjols, et du besoin d'un nouvel ordinateur portable (l'actuel n'est plus utilisable avec le projet de montage).

8.7 Chasse aux œufs de pâques dimanche 9 avril

Seuls des œufs de différentes tailles seront achetés. Ils seront ensuite redistribués de façon équitable à la fin de la chasse aux œufs.

8.8 Gestion de l'eau communale

Avec l'expérience de restriction d'eau 2022 et des mesures prises rapidement, une réflexion collective sur la gestion des points d'eau communaux (puits, fontaine de la place, aire de service de camping-car) serait utile afin de prendre les dispositions adaptées à la situation.

Fin de séance à 00h00